



Conseils pour vous prémunir contre la fraude financière

Le vol par tromperie se produit dans tous les milieux. Le fraudeur peut duper des gens très intelligents. Parfois, il vous aborde par téléphone, par courriel ou par les petites annonces du journal. Parfois, il s'insinue dans votre cercle social. Il peut même devenir un ami... Il vous propose d'investir vos épargnes dans un produit financier qui vous fera engranger beaucoup d'argent rapidement, alors que vous ne lui avez rien demandé.

Parce qu'elles ont accumulé des économies au cours de leur vie, les personnes âgées sont souvent des cibles de choix pour un fraudeur. Surtout si elles vivent seules. Par politesse, elles hésitent parfois à refuser une offre ou à poser des questions.

Les victimes se sentent si humiliées qu'elles renoncent souvent à dénoncer leur agresseur. Pourtant, la fraude financière est un crime grave. Elle ruine non seulement vos finances, mais aussi votre moral, votre santé et vos relations sociales. Restez calme ! Quand c'est trop beau pour être vrai, méfiez-vous!

- ❖ Assurez-vous que la personne qui vous offre le placement est inscrite à l'Autorité des marchés financiers, comme il se doit. Consultez le registre en ligne à lautorite.qc.ca ou en composant le **1 877 525-0337**.
- ❖ Demandez une brochure détaillée sur l'investissement offert qui fixe toute l'information par écrit.
- ❖ Ne remettez jamais d'argent comptant à la personne qui offre le placement, ni de chèque libellé à son nom.
- ❖ Ne donnez aucun renseignement personnel permettant d'accéder à votre compte à la caisse ou à la banque, comme un numéro d'identification personnel (NIP) ou d'assurance social (NAS).
- ❖ Méfiez-vous de l'information « confidentielle » promettant un coup d'argent. Elle s'avère souvent fausse... et coûteuse.
- ❖ Posez des questions sur le produit financier. Au besoin, demandez conseil à un autre professionnel.
- ❖ Redoublez de prudence si on vous demande de garder le secret au sujet d'un investissement.
- ❖ N'achetez jamais sous pression. Investir son argent est une décision importante qui mérite réflexion.
- ❖ Seulement 24 % des personnes qui se sont fait offrir un investissement frauduleux ont porté plainte auprès des autorités et 33 % avaient rencontré leur agresseur par l'entremise d'une personne en qui elles avaient toute confiance.
- ❖ Les fraudes les plus fréquentes sont :
 - La fraude par affinité : un beau parleur charismatique excelle à manipuler les esprits. Il s'associe à des gens qui partagent vos champs d'intérêt ou qui pratiquent votre religion afin de gagner en crédibilité. Il vous demande de ne pas ébruiter cette affaire en or qu'il réserve à ses amis.
 - La chaîne de ponzi : prendre l'argent d'un investisseur pour payer de faux rendements à un autre.